

## DOSSIER DE CANDIDATURE – RRI 2024

### I. PRESENTATION

Crée à l'occasion de nos rencontres régionales de l'ingénierie, voici désormais neuf années, que nous remettons, nous, l'association d'Ingénierie d'Occitanie Midi-Pyrénées (**AIOc**) ainsi que la fédération **CINOV** Midi-Pyrénées, le Prix régional de l'ingénierie.

L'objectif de ce prix est de valoriser la conception et l'ingénierie d'Occitanie mais aussi de promouvoir la richesse du savoir-faire de nos étudiants issus de nos écoles de la région.

Pour cela 3 catégories seront récompensées : nos membres (AIOc/CINOV), nos partenaires exposants aux RRI, et les étudiants issus des écoles d'ingénierie d'Occitanie

### II. CANDIDATURE (cf Prix du règlement en page 2)

#### **Projets éligibles**

Le concours est ouvert à toute personne physique ou morale ou équipe dont l'activité professionnelle principale concerne la conception et l'ingénierie d'ouvrages, équipements, produits ou process. Cette activité s'exerce, en France, au sein d'une ingénierie publique ou privée, indépendante ou intégrée à une activité de construction ou dans un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche, etc.

Pour les candidats « Membres AIOc & CINOV », le projet présenté devra répondre à l'une de ces deux conditions :

- Être localisé en Occitanie ;
- Être développé majoritairement par des équipes locales.

Pour les candidats « Etudiants » (issues des écoles situées en Occitanie) et « Partenaires », le projet présenté pourra avoir une portée géographique étendue (local, régional, national ou international).

#### **Date limite de candidature : le vendredi 19 janvier 2024**

Nous adresser votre candidature :

**Étape 1** : Nous adresser par mail (aux adresses suivantes : [contact@aioc.fr](mailto:contact@aioc.fr) et [midipyrenees@cinov.fr](mailto:midipyrenees@cinov.fr)):

- Une note de présentation de votre projet (texte de présentation du projet, du programme et de la méthodologie employée)
- Les documents complémentaires que vous souhaitez (dessins et plans, vues du projet, photographies...)

**Étape 2** : Nous adresser par courrier (à l'adresse suivante : AIOc, 11 Boulevard des Récollets, 31400 TOULOUSE)

- La planche de présentation de votre projet (selon le modèle à télécharger)
- Compléter et imprimer cette planche en format A0 sur papier 160g maximum.

#### **Jury - Résultats**

Le jury sera composé d'1 membre de l'AiOc, 1 membre de la Fédération CINOV MP, 1 membre des centres de formation associés (université, école, etc.).

#### **Calendrier**

Le vendredi 19 janvier 2024 : Clôture des candidatures

Le mercredi 28 février 2024 : Remise des prix dans les 3 catégories lors de la soirée des Rencontres Régionales de l'ingénierie 2024

## RÈGLEMENT DU CONCOURS – RRI 2024

### I. Objet

L'Association Ingénierie Occitanie (AIOc), la Fédération CINOV Midi-Pyrénées (CINOV MP) et leurs partenaires, attribueront le Prix Régional de l'Ingénierie **2024**, dans les conditions ci-dessous, dans les trois catégories suivantes :

- Partenaires exposants,
- Etudiants,
- Membres AIOc & CINOV MP.

### II. Candidatures

Peut faire acte de candidature, toute personne physique ou morale ou équipe dont l'activité professionnelle principale concerne la conception et l'ingénierie d'ouvrages, équipements, produits ou process. Cette activité s'exerce, en France, au sein d'une ingénierie publique ou privée, indépendante ou intégrée à une activité de construction ou dans un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche, etc.

Pour les candidats « Membres AIOc & CINOV », le projet présenté devra répondre à l'une de ces deux conditions :

- Être localisé en Occitanie ;
- Être développé majoritairement par des équipes locales.

Pour les candidats « Etudiants » (issues des écoles situées en Occitanie) et « Partenaires », le projet présenté pourra avoir une portée géographique étendue (local, régional, national ou international).

### III. Appréciation des candidatures

La justification de la candidature sera illustrée par la description précise du rôle personnel tenu (ou celui de l'équipe) et des responsabilités prises, au cours des trois dernières années, dans la conception et la mise au point d'un projet précis, en cours de réalisation ou achevé.

Le jury devra pouvoir apprécier, en particulier par cette description, la valeur de la candidature au regard des critères suivants sans ordre d'importance :

- l'apport spécifique de la fonction ingénierie à la valeur ajoutée du projet ;
- l'aspect organisationnel, humain, fonctionnel et technique du projet ;
- la contribution à une démarche intégrant les trois composantes du développement durable : environnementale & sociale, humaine et économique.

Les domaines concernés peuvent être les suivants : les infrastructures (transports, énergie, réseaux), les équipements publics, le bâtiment, les constructions industrielles, les systèmes complexes, les produits et process industriels, la transition énergétique, l'ingénierie environnementale dans l'acte de construire du bâtiment ou des infrastructures...

Le projet support de la candidature pourra concerner aussi bien le patrimoine existant qu'une opération nouvelle, ou un projet de recherche innovation.

Le thème pour les Rencontres Régionales de l'Ingénierie (édition **2024**) est : « **Frugalité : Faire mieux avec moins, est-ce possible ? A quelle(s) condition(s) ?** ».

### IV. Le dossier à constituer

Le dossier de candidature comportera deux parties distinctes :

- la candidature proprement dite, qui contiendra le nom et les coordonnées du candidat ou des membres de l'équipe, la description de sa/ (leurs) candidature(s) et sa justification au regard des critères ci-dessus. Sa longueur sera **strictement limitée à deux pages** de format A4, y compris au minimum une illustration relative à l'opération considérée ou au travail d'ingénierie effectué.
- l'annexe, avec un curriculum vitae et les documents que la/les personne(s) candidate(s) jugera/ont utiles pour compléter la première partie. Cette annexe **ne devra pas dépasser l'équivalent de 15 pages** au format A4, y compris illustrations.

Lors des deux journées des Rencontres Régionales de l'Ingénierie, **28 & 29 février 2024**, une exposition de toutes les candidatures est proposée. Elle permettra de valoriser les projets devant les pouvoirs publics, élus, sociétés d'ingénierie, maîtres d'ouvrage, clients industriels, jeunes diplômés, etc.

L'affichage sera visible dans la salle de conférence et/ou dans le hall d'entrée, selon les modalités suivantes :

- format affiche A0 (papier ordinaire), en couleur ;
- avec les informations suivantes : identification du candidat, logos AIOc & CINOV MP, présentation du projet.

## V. L'envoi du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra parvenir au plus tard le **Vendredi 19 janvier 2024**, par courriel concomitamment aux adresses suivantes : [contact@aioc.fr](mailto:contact@aioc.fr) et [midipyrenees@cinov.fr](mailto:midipyrenees@cinov.fr)

## VI. La sélection

Dans un premier temps, une présélection sera effectuée parmi les candidatures reçues, sur la base des trois critères d'appréciation. Dans un second temps, les candidats ou les représentants de l'équipe retenue seront invités à présenter leur dossier devant les membres du jury (**date communiquée en janvier 2024**).

La durée de chaque exposé ne pourra excéder un temps indiqué à l'avance par le jury (fonction du nombre de candidat auditionné), tout type de présentation étant accepté (powerpoint, maquette, etc.) et ajusté selon la modalité (distanciel ou présentiel).

Une convocation nominative, indiquant les modalités précises ainsi que le lieu et l'horaire, sera adressée à chaque candidat.

Le jury sera composé impérativement d'1 membre de l'AiOc, 1 membre de la Fédération CINOV MP, 1 membre des centres de formation associés (université, école, etc.). Il ne pourra pas être composé de représentants de sociétés dont sont issus les candidats présélectionnés. Le Président du Jury sera 1 des membres celui l'AIOc ou de CINOV MP à condition que sa structure ne candidate pas.

## VII. Mode de désignation des lauréats

Chaque dossier est apprécié par chaque membre du jury sur la base d'une grille d'analyse reprenant les trois critères évoqués page 1 et paragraphe "**Appréciation des candidatures**".

Après mise en commun et discussion, un classement sera effectué par le jury lors de sa délibération.

## VIII. Trophée au premier de chaque catégorie

Sous réserve du respect du cahier des charges, le premier prix de chaque catégorie sera récompensé par la remise d'un trophée avec la mention "*RRI Année X AIOc & CINOV MP Catégorie – ou Membres ou Partenaires ou Etudiants* -".

## IX. Prime pour la catégorie « Etudiants »

Pour la catégorie "Etudiants", une prime d'un montant de 500€ (premier prix), 400€ (deuxième prix), 300€ (troisième prix) sera attribuée.

## X. Communication

Les lauréats s'engagent à prêter leur concours pour la réalisation du support audiovisuel du projet qu'ils proposent. Ils s'engagent à mentionner le Prix "Rencontres Régionales de l'Ingénierie 2024 AIOc – CINOV MP" dans tout support de communication des projets proposés.

Les résultats du concours seront rendus publics à l'occasion des Rencontres Régionales de l'Ingénierie **des 28 et 29 février 2024** à Diagora Labège (150 Rue Pierre Gilles de Gennes – 31319 Labège Cedex).

La **remise du prix aura lieu le 28 février 2024** en début de soirée.

## Renseignements 2023-2024

- Secrétariat AIOc : [contact@aioc.fr](mailto:contact@aioc.fr)
- Secrétariat CINOV MP : [midipyrenees@cinov.fr](mailto:midipyrenees@cinov.fr)

# PRIX REGIONAL DE L'INGENIERIE

Édition 2024

Photo d'ensemble du projet

LOGO candidats

Photo détail

## PROJET

Nature :

Livraison :

Mission BE:

Maîtrise d'ouvrage :

Maîtrise d'œuvre :

Surface :

Montant d'opération :

Texte succinct de présentation du projet